

Nous sommes à près de deux cents jours dans une crise sans précédent pour notre pays. Cette crise est la traduction d'un mal plus profond qu'il n'y paraît.

Il n'aura en effet échappé à personne qu'au fil de ces dernières décennies, la constitution d'un gouvernement fédéral se révèle être un exercice de plus en plus ardu pour des raisons qui, il faut bien l'avouer, échappent à la toute grande majorité de la population.

Les générations précédentes d'hommes politiques ont partagé des événements tristement marquants de la vie de notre pays. Ces événements tragiques ont toujours joué un rôle fédérateur, conférant à chaque négociation, le ciment indispensable à la cohésion nationale.

De leur côté, les nouvelles générations se détachent d'autant plus facilement de leurs racines, tournent d'autant plus facilement le dos à l'Histoire, que la société a radicalement évolué dans un laps de temps particulièrement court. Leurs valeurs ne sont plus les valeurs de leurs aînés. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? L'avenir nous l'apprendra.

Quoiqu'il en soit, on ne peut être que dubitatif lorsqu'on songe que le dossier qui semble le plus prioritaire aux yeux des négociateurs est celui d'une profonde réforme de l'Etat belge.

Dubitatif mais aussi incrédule quand on sait que la population doit faire face à des difficultés croissantes dans sa vie quotidienne. Le coût de la vie explose, en particulier dans les domaines de l'énergie, du logement et de l'alimentation.



A l'aube de cette année 2008, fondons tous nos espoirs pour que la classe politique recouvre la raison et que les véritables enjeux de la société soient appréhendés dans l'unité et non dans la division.

A l'échelon de la vie communale, cette fin d'année coïncide à deux décisions importantes.

L'arrêté ministériel permettant à la commune de procéder à l'expropriation de la zone de police et de la régie des bâtiments, actuels propriétaires du site de l'ancienne gendarmerie, a été signé ce 26 novembre. Nous avons immédiatement donné instruction au Comité d'Acquisition d'Immeubles de procéder à l'expropriation et à l'achat du site. Cette étape est le préalable indispensable pour entamer la procédure de rénovation et de réaffectation du site, à savoir pour rappel, l'aménagement de cinq logements sociaux, deux logements moyens et deux logements de transit affectés aux situations de crise que nos concitoyens peuvent rencontrer.

Dans le domaine de la sécurité routière, j'ai eu l'occasion d'assister ce 22 novembre à une séance de la Commission provinciale de sécurité routière consacrée à un projet d'aménagement du tronçon de la RN833 s'étirant de Rendeux-Bas jusqu'à Ronzon.

Ce projet, établi par le Ministère de l'Équipement et des Transports, gestionnaire de la RN833, fait suite aux multiples courriers que nous avons adressé au Ministère ces dernières années. Les dix-huit membres qui composent la Commission (MET, IBSR, Police, représentant du Ministre, Administrations diverses spécialisées en sécurité routière) ont marqué leur accord pour que dès 2008, des aménagements soient effectués à hauteur de l'accès à l'école communale, des établissements Goosse et du parking du

terrain de football à Rendeux-Bas. Pour l'essentiel, ces aménagements consisteront, en une séparation physique des voies de circulation par la constitution d'une bande centrale de plus ou moins 1 mètre de large, matérialisée par de la couleur au sol et des éléments verticaux (bacs de fleurs), installés à hauteur des endroits précités.

Les dispositifs ralentisseurs et la pose de feux lumineux ont été écartés d'office par la Commission au vu des inconvénients techniques et non sécuritaires qu'ils peuvent

engendrer d'une part, de la configuration des lieux, d'autre part.

Le point de référence pour ces travaux sont des aménagements similaires qui ont été menés dans la traversée d'Etalle, à la satisfaction, selon le Ministère, des riverains et des usagers.

Pour rappel, ces aménagements compléteront la sécurisation du dangereux carrefour de Hamoul à hauteur de la boulangerie Collignon, lequel devrait être retenu dans le cadre du Plan Mercure (subsidés

accordés pour des aménagements routiers).

En cette veille des fêtes de fin d'année, moment de réflexion pour la plupart d'entre nous, j'invite chacun à penser à celles et ceux qui à travers le monde ou chez nous, sont éprouvés par les aléas de la vie.

Plus que jamais, ayons également une pensée pour le maintien de l'unité nationale de notre pays.

Benoît TRICOT